

Arrêté n° 2021-80

**portant proclamation des résultats de l'élection des usagers au conseil de gestion de l'UFR  
SEN**

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne,

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L719-1, D713-1, D713-15 et D719-4 et suivants ;

Vu l'arrêté électoral n° 2020-59 du portant élection des usagers au Conseil de gestion de l'UFR SEN ;

**Arrête :**

**Article 1 :**

Suite au scrutin en date du Mardi 7 décembre 2021, le Président de l'université de Reims Champagne-Ardenne proclame les résultats des élections des membres du conseil de gestion de l'UFR SEN.

Sont donc proclamés les résultats suivants :

**Collège Etudiants :**

Sièges à pourvoir : 6
Inscrits : 2 809
Votants : 71
Nuls : 3
Suffrages valablement exprimés : 68

**Ont obtenu :**

Liste	Suffrages obtenus	Sièges attribués	Total des sièges
« LEESR- Liste Electorale des Etudiants Scientifiques de Reims »	68	6	6

**Sont déclarés élus :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
GEORGET Tom	NEVERS Robin
KNOEPFFLER Nina	MARBAIX Marie
CADENNE-FEUILLETTE Henry	KHENNICHE Lucas
MARTIN Lou	LOISEAU Savane
JUILLIARD Quentin	FOULON Mathieu
CABLÉ Océane	MATTIODA Alyssa

**Article 2 :**

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera inscrit dans le recueil des actes administratifs de l'établissement et consultable sur le site internet de l'université.

Fait à Reims, le 10/12/2021



Guillaume GELLÉ

Transmis à M. le Recteur, chancelier des universités le : 10/12/2021

Mis en ligne le : 10/12/2021

